

Les objectifs du P.A.S.I.

Pendant longtemps, les enseignants novateurs sont restés isolés dans leur classe, sous le regard plus ou moins bienveillant des autres membres de la communauté éducative. Conscient de la richesse que peuvent offrir à l'École ces initiatives, si elles sont reconnues et soutenues, le ministère de l'Éducation nationale a mis en place, depuis 1994, un dispositif de soutien à l'innovation.

Présent dans toutes les académies, ce dispositif est animé par le **bureau de la valorisation des innovations pédagogiques** de la direction de l'Enseignement scolaire. Il a pour mission de repérer des actions innovantes spontanées, d'en susciter d'autres et de contribuer à leur diffusion. Réseau d'échanges et de partage, il établit un dialogue direct entre tous les acteurs concernés par l'innovation et met en lien les réponses construites par les enseignants de terrain et les préoccupations des responsables.

Un important travail de concertation entre les académies et le bureau national assure donc la cohérence et la dynamique du dispositif dans le respect des spécificités académiques.

: